

## **Lycée J Brel - La Courneuve**

### Motion 1 :

Le conseil d'administration du lycée Jacques-Brel, réuni le 10 février 2015 pour voter le compte financier 2014, constate que les résultats du service général sont déficitaires.

Une explication donnée pour cette situation est que le lycée a été obligé de prendre sur ses fonds de réserve afin de financer d'une part, la mise en place d'équipements – vidéoprojecteurs, ordinateurs...- et d'autre part, l'achat de manuels scolaires, la subvention s'avérant insuffisante cette année.

Le risque est fort, avec l'apparition de nouveaux programmes et la continuation de la campagne d'équipements, notamment pour les TICE, que le lycée ne puisse assurer, si la subvention du Conseil régional ne s'aligne pas sur les besoins réels, un fonctionnement optimal conforme aux programmes nationaux.

Nous demandons au Conseil régional une prise en compte réaliste de nos besoins.

Ne prend pas part au vote : 3

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 17.

### Motion 2 :

Le conseil d'administration du lycée Jacques-Brel, réuni le 10 février 2015, regrette le flou imposé à la direction de l'établissement pour répartir la dotation horaire globale.

En effet, la création des IMP, sans le vote du décret, nous prive de toutes les informations nécessaires pour travailler efficacement et dans la transparence. Il s'avère donc que le vote de la DHG s'opère sur des données instables et qui nuisent aux décisions nécessaires dans le cadre du projet d'établissement, qui nécessite une vision à long terme. La création des IMP, apparemment des heures qui ne sont pas devant élèves, a entraîné une diminution notable des HSA qui permettaient de faire cours devant élèves.

Nous déplorons cet état de fait.

Ne prend pas part au vote : 3

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 17.